

**AGENCE TRIBOULET**24 rue de Thizy  
69400 VILLEFRANCHE s/S**Tél : 04 74 608 608****Email : 69villefranche@lafortet.com**Site : [www.lafortet.com/69villefranche](http://www.lafortet.com/69villefranche)**BAREME D'HONORAIRES au 1<sup>er</sup> mars 2023****AVIS DE VALEUR OU ESTIMATION**

Prestation offerte et sans engagement

**TRANSACTIONS (hors cas particulier ci-dessous) \***

<i>Prix de vente</i>	<i>Mandat simple (tarifs TTC)</i>	<i>Mandat Favoriz (tarif TTC)</i>
Moins de 70 000 €	7 000 €	6 500 €
De 70 000 à 100 000 €	8 000 €	7 500 €
De 100 001 € à 150 000 €	7,50 %	7%
De 150 001 € à 200 000 €	6,50 %	6%
De 201 000 € à 300 000 €	5,50 %	5%
Plus de 300 001 €	4,50 %	4 %

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au contrat.

\*CAS PARTICULIER : Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

**Frais de rédaction d'acte en cas de signature de l'avant contrat à l'agence : 200 € TTC**

**LOCATIONS (Montants TTC)**

<i>Baux d'habitation (1)</i>	<i>A LA CHARGE DU BAILLEUR</i>	<i>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</i>
Etat des lieux d'entrée :	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>
Visite, constitution dossier, rédaction bail :	Zone très tendue A Bis : 12 €/m <sup>2</sup> Zone tendue A : 10 €/m <sup>2</sup> Autres zones : 8€/m <sup>2</sup>	Zone très tendue A Bis : 12 €/m <sup>2</sup> Zone tendue A : 10 €/m <sup>2</sup> Autres zones : 8€/m <sup>2</sup>
Entremise et négociation	Sur devis	Néant

<i>Baux commerciaux et professionnels (2)</i>	<i>A LA CHARGE DU BAILLEUR</i>	<i>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</i>
Honoraires de location, rédaction du bail	10% du loyer annuel	10% du loyer annuel

<i>Parkings, box, garages :</i>	<i>A LA CHARGE DU BAILLEUR</i>	<i>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</i>
Honoraires de location, rédaction du bail	150 €	150 €

(1) Baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

(2) Tarif également applicable pour les baux d'habitation hors résidence principale

**GESTION (Montants TTC) \***

Base de cotisation mensuelle :	7 % du montant des loyers collectés
Option : Garantie des Loyers Impayés (GLI) :	2,20 % du montant des loyers collectés

\*Cas particulier : voir les conditions particulières en agence